Sujet: [INTERNET] CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE "LAS QUETTAS GOUZON"

De: DELPH GALLERAND <delph.gallerand@gmail.com>

Date: Wed, 24 Mar 2021 21:59:38 +0100

Pour: pref-bpe-enquetes-publiques@creuse.gouv.fr

A l'attention de Mr Guy BONTEMS

Monsieur,

Comme il l'est proposé sur l'avis public je souhaite formuler des observations personnelles concernant le projet nommé en objet de ce mail.

Je suis propriétaire d'un terrain mitoyen des parcelles sur lesquelles les panneaux seraient installés. Ma résidence principale est située sur ce lieu-dit nommé MONTBAIN.

Cette propriété est celle de ma famille depuis plus de 70 ans, je l'ai moi même acquise et rénovée entièrement il y a 11 ans pour la qualité de vie qu'elle offre (aucun vis a vis puisque le voisin le plus proche est à environ 500m, plus de 4000m2 d'espaces verts et une vue dégagée a l'arrière ou se situe le cœur de vie)

L'éventualité d'une telle quantité de panneaux, justement installés à une dizaine de mètres et face à cette espace de vie paisible m'interroge fortement.

Lors d'un échange avec la société en charge de ce projet, il m'a uniquement été proposé une haie de 2 mètres sur une partie de la clôture mitoyenne, ce qui diminuerait un peu la nuisance visuelle mais qu'en est-il de la nuisance sonore? Les onduleurs se situeront apparemment à une centaine de mètres de notre terrasse et espace détente, je trouve inadmissible qu'un projet si étendu ne puisse pas faire en sorte d'être au moins à 500 mètres de la seule habitation limitrophe. Un dédommagement à la hauteur de la perte de valeur évidente me paraîtrait correct mais Mr Trichard m'a soutenu que ce projet ne m'imposerait aucune nuisance donc aucune perte de valeur, je ne partage pas cet avis qui me paraît quelque peu malhonnête.

J'espère vivement que vous voudrez bien prendre en considération mon point de vue dans votre enquête et que vous pourrez m'aider a conserver la valeur de mon bien et la quiétude qu'il apporte a ma famille. Vous comprendrez aisément que nous avons fait le choix de vivre excentré du bourg et qu'il serait

anormal qu'un seul voisin décide de nuire aux autres uniquement par profit financier.

Vous remerciant par avance

Cordialement

Delphine GALLERAND